Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 022-200065571-20260622-2026_06_47-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE de BON REPOS SUR BLAVET (22570)

REPUBLIQUE FRANCAISE

Séance du 22 juin 2026

DEPARTEMENT

COTES D'ARMOR

BON REPOS SUR BLAVET

Le vingt-deux juin deux mille vingt-six
A vingt heures

Le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Raoul RIOU, Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	18

Date de la convocation
16/06/2026

Date d'affichage
16/06/2026

Numéro de la Délibération :
2026-06-47

Présents :
Mmes Armelle AMAT, Sylviane AYMÉ, Isabelle JUGÉ, Françoise LE CAM, Sandra LE NOUVEL, Magalie MOY, Cynthia QUÉRO.

M., Blaise BLEUNVEN, Victor LE NAGARD, Sébastien L'HERMITE, Raoul RIOU, Alain TRUBUIL, Ludovic VICENT.

Absents : Pablo ROUILLÉ

Absent(e)s excusé(e)s : Germaine MURZEAU-COBETTO a donné pouvoir à Alain TRUBUIL, Anaïs BIDAULT a donné pouvoir à Isabelle JUGÉ, Antoine STEVENS a donné pouvoir à Raoul RIOU, Cyril LE FUR a donné pouvoir à Victor LE NAGARD, Sylvain BOSCHAT a donné pouvoir à Sébastien L'HERMITE.

A été nommée secrétaire de séance : Magalie MOY

Participation financière à l'organisation d'une activité de loisirs pour le groupe de jeunes de l'IME de Loudéac

M. le maire rappelle à l'assemblée qu'un groupe de jeunes de l'IME de Loudéac intervient, dans le cadre d'une convention, sur la commune et à l'EHPAD pour des travaux d'espaces verts ou pour des petits travaux. 24 interventions ont été réalisées en 2025/2026.

Afin de les récompenser, le maire propose de participer financièrement à l'organisation d'une activité choisie par les jeunes. Ceux-ci ont opté pour une activité karting à Kerlabo. Un devis a donc été réalisé auprès de Kerlabo Kart. Celui-ci s'élève à 357 € TTC.

Le maire propose de prendre en charge la totalité de l'activité.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- Valide le principe de prendre en charge la totalité de l'activité.
- Autorise le maire à signer le devis pour 3 séances de Karting (Kerlabo Kart) d'un montant de 357 € TTC pour l'organisation d'une sortie loisirs pour le groupe de jeunes de l'IME qui intervient sur la commune ainsi qu'à l'EHPAD

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 022-200065571-20260622-2026_06_47-DE

Le Maire	La secrétaire de séance
Raoul RIOU	Magalie MOY
	